



Réf. Farde e-Assemblées : 2273258

N° OJ : 34

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/10/2019**Objet :** Culture 2019.- Subsidies spécifiques à 20 associations.- Montant total : 58.975,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117 ;

Vu la loi du 14 novembre 1983. Loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001. Arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ; Application de la loi du 14 novembre 1983

Considérant les besoins de ces 20 associations culturelles afin de mener à bien leurs missions :

\* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019

- l'asbl Géopolis : projet d'exposition au Centre Géopolis;
- l'asbl FrancoFaune : "FrancoFaune 2019 Festival";
- l'asbl Institut Supérieur pour l'Etude du Language Plastique (ISELP) : "Brussel Art Film Festival" 2019;
- l'asbl "CHAMO events & communication", en abrégé CHAMO : organisation de concerts du "Brussels Vintage Market 2019";
- l'asbl Bruxelles nous Appartient : fonctionnement;
- l'asbl Centre Lorca : festival "Danse avec les Foules" 2019;
- l'asbl Cercle de Libre-Examen de l'Université Libre de Bruxelles en abrégé Librex : festival "SOLIFEST";
- l'asbl Diogène : festival "Millenium" 2019;
- l'asbl Elles tournent : festival "Elles Tournent" 2019
- l'asbl Ludiris : "Brussels Game Festival" 2019;
- l'asbl Musée Belge de la Franc-Maconnerie : fonctionnement;
- l'asbl "Organum Novum" : concerts d'orgue dans le cadre du Festival des Minimes;

\* à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2019

- l'asbl Picol, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken : fête des Lumières 2019;
- l'asbl "Nova" : fonctionnement et : organisation du festival "Plein Open Air";
- l'asbl Matissa Belgique : "Urban Street Dance" 2019;
- l'asbl Lundi d'Orgue : fonctionnement;
- l'asbl Entrez Lire/Passa Porta : festival "Passa Porta" 2019;
- l'asbl Groupe d'Animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles du Quartier Nord-est (GAQ) : fête de quartier "Ambiorix";
- l'asbl Centre International de Formation en Arts du Spectacle en abrégé CIFAS : le festival "SIGNAL" 2019

Vu le crédit prévu à les articles 77210/33202 et 76210/33202 du budget ordinaire 2019.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :



Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 58.975,00 EUR à l'attention de 20 associations culturelles réparti comme suit :

\* à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2019

- 2.000,00 EUR à l'asbl Géopolis pour le projet d'exposition au Centre Géopolis;
- 5.000,00 EUR à l'asbl FrancoFaune pour "FrancoFaune 2019 Festival";
- 2.500,00 EUR à l'asbl Institut Supérieur pour l'Etude du Language Plastique (ISELP) pour "Brussel Art Film Festival" 2019;
- 2.500,00 EUR à l'asbl "CHAMO events & communication", en abrégé CHAMO pour l'organisation de concerts du "Brussels Vintage Market 2019";
- 2.000,00 EUR à l'asbl Bruxelles nous Appartient pour son fonctionnement;
- 3.500,00 EUR à l'asbl Centre Lorca pour le festival "Danse avec les Foules" 2019;
- 250,00 EUR à l'asbl Cercle du Libre-Examen de l'Université Libre de Bruxelles en abrégé Librex pour le festival "SOLIFEST";
- 3.000,00 EUR à l'asbl Diogène pour le festival "Millenium" 2019;
- 2.000,00 EUR à l'asbl Elles tournent pour le festival "Elles Tournent" 2019
- 3.000,00 EUR à l'asbl Ludiris pour "Brussels Game Festival" 2019;
- 5.000,00 EUR à l'asbl Musée Belge de la Franc-Maçonnerie pour son fonctionnement;
- 1.725,00 EUR à l'asbl "Organum Novum" pour le concerts d'orgue dans le cadre du Festival des Minimés;

\* à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2019

- 1.000,00 EUR à l'asbl Picol, Partenariat Intégration Cohabitation à Laeken pour la fête des Lumières 2019;
- 12.500,00 EUR à l'asbl "Nova" pour son fonctionnement et pour l'organisation du festival "Plein Open Air";
- 2.000,00 EUR à l'asbl Matissa Belgique pour "Urban Street Dance" 2019;
- 1.000,00 EUR à l'asbl Lundi d'Orgue pour son fonctionnement;
- 5.000,00 EUR à l'asbl Entrez Lire/Passa Porta pour le festival "Passa Porta" 2019;
- 500,00 EUR à l'asbl Groupe d'Animation du Quartier européen de la Ville de Bruxelles du Quartier Nord-est (GAQ) pour la fête de quartier "Ambiorix";
- 4.000,00 EUR à l'asbl Centre International de Formation en Arts du Spectacle en abrégé CIFAS pour le festival "SIGNAL" 2019

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 77210/33202 et 76210/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :